
**U.N.S.S.
UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE**

Association loi 1901
13, rue Saint Lazare
75009 - PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2014

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Membres de l'Assemblée Générale de l'UNSS,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris, le 15 mai 2015

Le Commissaire aux comptes

SEC3

représentée par :



Jean-Philippe HOREN

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-
Concessions, brevets, droits similaires	485 199	534 278
Autres immobilisations incorporelles	-	-
Avances, acomptes immo.Incorpor.	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	-	-
Constructions	808 076	808 076
Installations techniques, matériel et outillage	251 048	101 337
Autres immobilisations corporelles	177 703	186 925
Immobilisations en cours	-	-
Avances et acomptes	6 478	3 239
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	-	-
Actifs nets en cours de cession	-	-
Participations par mise en équivalence	-	-
Créances rattachées à participations	-	-
Autres titres immobilisés	9 422	9 239
Prêts	472 159	428 817
Autres immobilisations financières	42 722	36 842
TOTAL I	2 252 807	2 108 752
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-
Marchandises	-	-
Avances, acomptes versés sur commandes	52 833	19 895
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés	180 357	145 253
Autres créances	2 364 613	2 814 448
DIVERS		
Valeurs mobilières de placement	483 899	485 978
Disponibilités	15 844 205	15 669 752
Caisse	5 244	2 976
COMPTE DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	277 169	433 432
TOTAL II	19 208 320	19 571 735
Primes de remboursement des obligations	III -	-
Ecart de conversion actif	IV -	-
Ecart arrondi actif	V -	-
TOTAL GENERAL (I à V)	21 461 127	21 680 488

PASSIF	31/12/2014	31/12/2013
Fonds Associatifs		
Fonds Propres		
Fonds Associatifs	225 384	225 384
Ecart de réévaluation groupe	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Autres réserves	-	-
Réserve du groupe	-	-
Report à nouveau	5 590 914	5 260 272
Excédent / Insuffisance Association	317 587	330 642
Subventions d'investissements	60 218	59 855
Amortissements dérogatoires	-	-
Autres provisions réglementées	-	-
TOTAL I	6 194 103	5 876 152
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisition de titres	-	-
Provisions pour risques	940 758	1 142 947
TOTAL II	940 758	1 142 947
FONDS DEBIES		
Sur subvention de fonctionnement	-	-
Sur autres ressources	63 000	-
TOTAL III	63 000	-
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 620	57 211
Concours bancaires courants	9 102 708	8 172 788
Emprunts en crédit bail	-	-
Emprunts et dettes financières divers	153 289	166 644
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	822 468	725 350
Dettes fiscales et sociales	790 021	1 506 390
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	3 208 952	3 652 487
COMPTE DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	177 208	380 520
TOTAL IV	14 263 266	14 661 389
Ecart de conversion passif	V -	-
Ecart arrondi passif	VI -	-
TOTAL GENERAL (I à VI)	21 461 127	21 680 488

COMPTE DE RESULTAT AU 31-12-2014

	31/12/2014	31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises et Affiliations	794 606	776 744
Production vendue de biens France	-	-
Production vendue de services France	9 361	9 853
TOTAL I	803 967	786 597
Subventions d'exploitation	26 804 264	29 716 575
Reprises sur provisions, amortissements, transfert		49 719
Licences et Autres produits	14 922 246	15 299 893
TOTAL II	41 726 510	45 066 187
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (dont revue matériels et med,trophées)	1 027 810	879 602
Variation de stocks de marchandises		26 968
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock matières premières et approvisionnements	-	-
Autres achats et charges externes	14 594 167	14 149 863
Impôts(locaux,foncier),taxes (s/sal),verst assimilés,(form prof, 1% logement)	1 156 998	1 478 493
Salaires et traitements	9 745 335	11 901 305
Charges sociales	7 085 986	8 276 177
Dotations aux amortissements immobilisations	337 177	282 508
Dotations aux provisions immobilisations	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	8 533 338	8 677 594
TOTAL III	42 480 811	45 672 511
RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I + II - III)	49 666	180 273
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		

COMPTE DE RESULTAT AU 31-12-2014

	31/12/2014	31/12/2013
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	2 395	4 845
Reprises sur provisions, transferts charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	66 376	141 803
Ecart de conversion	-	-
TOTAL IV	68 771	146 647
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 438	3 864
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Ecart de conversion	-	-
TOTAL V	2 438	3 864
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	66 333	142 783
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	115 899	323 057
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 410	2 454
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	29 736	22 902
Reprises provisions, transferts charges	378 775	22 766
TOTAL VI	410 921	48 123
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		8 495
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 762
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	146 333	27 280
TOTAL VII	146 333	40 538
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	264 588	7 585
Participation des salariés	-	-
Impôts dus sur les bénéfices	-	-
TOTAL VIII	-	-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs IX	-	-
- Engagements à réaliser sur les ressources affectées X	63 000	-
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI + IX)	43 010 169	46 047 555
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII + X)	42 692 582	45 716 913
Résultat de l'association	317 587	330 642

1 – PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'ensemble de l'association hors district ont arrêtés selon les dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au nouveau plan comptable.

Pour une meilleure lecture, le terme « comptes annuels de l'ensemble de l'association hors district » sera substitué par « comptes annuels»

2 – FAITS SIGNIFICATIFS

2-1 Evènements ayant une incidence sur les comptes annuels du 31 décembre 2014

A compter du 1^{er} septembre 2014, une partie des fonctionnaires détachés à l'UNSS a été repris au sein du Ministère de l'Education Nationale.

2-2 Evènements postérieurs à la clôture des comptes annuels

Aucun évènement postérieur n'est survenu à compter de la clôture.

3 – PERIMETRE DES COMPTES ANNUELS

3-1 Variation du périmètre pendant l'exercice

Le périmètre n'a subi aucune évolution sur l'exercice.

3-2 Liste des Académies 31 décembre 2014

Le périmètre de l'association U.N.S.S comprend la Direction Nationale, les directions régionales métropolitaines, les départements d'outre mers et les services départementaux métropolitains.

3-3 Académies non retenues dans le périmètre

L'ensemble des entités est retenue dans les comptes annuels, à l'exception des districts dont les données sont précisées dans l'annexe (point 7.5)

4 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

4-1 Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29-11-1983 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Afin de rendre le contenu des comptes homogènes, les comptes des différentes académies ont, le cas échéant, été retraités en application des méthodes d'établissement des comptes de l'U.N.S.S Direction Nationale, ci-dessus décrites.

4-2 Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenue pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4-3 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations évaluées sont uniquement celles détenues par :

- la Direction Nationale,
- les Directions Régionales Métropolitaines et d'Outre-mer,
- les services départementaux métropolitains.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

• logiciels	5 ans
• aménagements matériel et matériel sportif	10 ans
• agencements et aménagements des constructions	10 ans
• matériel divers	5 ans
• matériel de stockage	3 ans
• matériel de transport	4 ans
• matériel de bureau	5 ans
• matériel informatique	5 ans
• mobilier de bureau	10 ans

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'usage des biens (application de la mesure de simplification pour les biens non décomposables).

La base de calcul de l'amortissement est constituée de la valeur d'acquisition diminution faite de la valeur hypothétique de cession. L'application de cette méthode a conduit à ne plus pratiquer de dotation aux amortissements sur les constructions, la valeur hypothétique de cession étant largement supérieure à la valeur d'acquisition de ces biens.

4-4 Immobilisations financières

L'Association U.N.S.S procède régulièrement aux versements de l'effort construction sous forme de prêts, avec un remboursement à obtenir au bout d'une durée de 20 ans.

4-5 Disponibilités nettes

Les disponibilités nettes s'élèvent à la somme de 7.230.640 € au 31 décembre 2014 et concernent des placements financiers sous forme de sicav pour un montant de 483.899 € (dont un total de 482.888 détenues par la Direction Nationale), des comptes bancaires pour un montant positif de 6.741.497 € et un solde en caisse d'un montant de 5.244 €.



5 – INFORMATION RELATIVE AU BILAN**5-1 Provisions pour risques et charges**

Les provisions ont varié comme suit :

	<i>Au 31/12/2013</i>	<i>Dotation 2014</i>	<i>Reprise 2014</i>	<i>Au 31/12/2014</i>
- Provision indemnité de départ à la retraite	625.261 €	30.254 €	0 €	655.515 €
- Provision pour litiges	317.686 €	146.333 €	178.776 €	285.243 €
- Provision pour risques	200.000 €	0 €	200.000 €	0 €
TOTAL	1.142.947 €	176.587 €	378.776 €	940.758 €

⇒ *Provision pour départ à la retraite*

Au 31 décembre 2014, elle s'élève à 655.515 €.

Depuis le 31 décembre 2005, le mode de calcul de cette provision est le mode rétrospectif. La valorisation de l'exercice 2014 a été effectuée en retenant un coefficient de revalorisation des salaires de 1,20 % et un coefficient d'actualisation de 1,49 %.

⇒ *Provision pour litiges prud'homaux*

La provision pour litiges avec des salariés s'élève à la somme de 285.243 € et concerne cinq litiges en cours pour des licenciements.

⇒ *Provision pour risques*

Reprise de la provision afférente au litige sur un contrat d'investissement de matériel, suite au jugement rendu ayant donné gain de cause à l'association UNSS.
Au 31 décembre 2014, aucune provision pour risques en compte.

5-2 Créances et dettes

⇒ *Assurances et affiliation d'avance*

Les produits assurances et affiliation sont perçus au titre de l'année scolaire.

Au 31 décembre 2014, l'Association a constaté les assurances et les affiliations comptabilisées d'avance correspondant à 6/10 des produits au cours du 4ème trimestre 2014, soit un total d'avance de 441.414 € se décomposant en :

- Affiliations 435.168 €
- assurances et divers 6.246 €

Depuis le mois de février 2013, l'association a modifié sa méthodologie de comptabilisation des licences, en les intégrant directement dans le logiciel de comptabilité sous forme de tiers, dès lors, il n'y a plus lieu de prévoir une comptabilisation d'avance en fin d'exercice.

⇒ *Fonds associatif*

Ce poste s'élève à 225.383 € et correspond à la valeur nette comptable des immobilisations au 01/01/1987 (date de mise en place du nouveau plan comptable).

⇒ *Cumul des résultats / report à nouveau*

Il s'agit du cumul des résultats réalisés :

Report à nouveau 01-01-2014 :	5 590.914 €
Affectation du résultat 2014 :	317.586 €

Total Report à nouveau comptes annuels	5.908.500 €
--	--------------------

⇒ *Variation des fonds propres*

La variation des fonds propres provient de la constatation de l'excédent 2014 pour **317.586 €**.

⇒ *Produits à recevoir*

Les postes suivants du bilan incluent des produits à recevoir pour un montant global de 180.357 €, se décomposant de la façon suivante :

- clients	180.357 €
	<u>180.357 €</u>

⇒ *Charges à payer*

Les postes suivants du bilan incluent des charges à payer pour les montants indiqués :

- fournisseurs et comptes rattachés	822.468 €
- dettes fiscales et sociales	790.021 €
- autres dettes	3.208.952 €
	<u>4.821.441 €</u>

⇒ *Emprunt*

En 2003, l'association a contracté un emprunt de 460.000 € remboursable en 12 ans, avec une échéance en date du 15 février 2015.

Au 31-12-2014, le solde en capital restant à rembourser de 8.322 € se décompose en :

- échéances à moins d'un an	4.169 €
- échéances à plus d'un an et moins de 5 ans	0 €

⇒ *Charges et produits constatés d'avance*

Les charges et produits constatés d'avance sont tous liés à l'exploitation.

6 – INFORMATION RELATIVE AU COMPTE DE RESULTAT

--

6-1 Détail des charges exceptionnelles

Le montant des charges exceptionnelles s'élève à la somme de 209.333 € au titre des comptes annuels 2014, dont la décomposition est la suivante :

- Dotation sur provision pour risques	146.333 €
- Engagements à réaliser sur subventions attribuées	63.000 €

6-2 Détail des produits exceptionnels

Le montant des produits exceptionnels s'élève à la somme de 410.921 € au titre des comptes annuels 2014, dont la décomposition est la suivante :

- Autres produits exceptionnels	2.410 €
- Quote-part de subvention	29.736 €
- Reprise de provision pour risques	378.775 €

7 – AUTRES INFORMATIONS7-1 Engagements réciproques

Redevances de crédit-bail et location longue durée:	209.398 €
Intérêts à courir sur emprunt	298 €

7-2 Engagements donnés

Nantissement de 14 SICAV MONEPLUS en garantie de l'emprunt contracté pour le financement de l'acquisition des bureaux du 1^{er} étage :

- Valeur d'acquisition	323.173 €
- Cours au 31-12-2014	333.989 €

7-3 Tableau Effectif Moyen Combinés

Articles R.123-195 et R.123-196 du code de commerce

	Personnel Salarié	Personnel Fonctionnaire détachés de l'association
Cadres	2	43
Techniciens	87	0
Employés	42	0
Total	131	43

7-4 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 34.952 € TTC, décomposés de la manière suivante :

- 34.952 € TTC d'honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes ;
- Aucun honoraire au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11.

7-5 Les comptes des districts

Nous ne sommes pas en possession des comptes des districts pour l'exercice 2014.

